



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 12 JANVIER 2024**

Vendredi 12 janvier deux mille vingt quatre, à vingt heures et trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **14**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : André BASTION.

11 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Colette PERIER, Arnaud VERNAY, Jean-Charles JULLIN, Sylviane FAYOT, Laurent CHABAUD.

3 membres absents : Chantal YVOREL, Virginie MASSE, Cindy GUIOTTO.

3 procurations : Chantal YVOREL à Sandrine DRIVON, Virginie MASSE à Sylviane FAYOT, Cindy GUIOTTO à Alexis BADOIL.

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Demande de subvention au titre de la DETR 2024.
2. Attribution du marché pour la fourniture et la pose de colonnes pour la collecte des déchets dans le cadre du groupement de commandes avec la CCMDL.
3. Fin de la procédure de reprise des concessions au cimetière communal.
4. Point urbanisme
5. Projets et travaux en cours.
6. Compte rendu des commissions.
7. Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 décembre 2023.
- Accepte de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2024 pour le changement des fenêtres d'une salle de classe de l'école publique, ainsi que la rénovation des 2 logements à l'étage. (délibération 01.2024)
- Valide l'attribution du marché de fourniture et pose des colonnes pour la collecte des déchets, dans le cadre du groupement de commandes avec la CCMDL, à l'entreprise ASTECH. (délibération 02.2024)

- Entend que la procédure de reprise des concessions réputées abandonnées et/ou non entretenues est arrivée au terme des 3 années réglementaires. Des devis sont en attente pour les travaux de nettoyage des concessions concernées (20 au total). Un agent technique a obtenu le certificat CERTIPHYTO permettant d'utiliser des produits phytosanitaires selon le cadre environnemental règlementaire, et permettra d'entretenir le cimetière.
- Prend note des différentes demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie.
- Fait le point sur les travaux et projets en cours :
 - o **Lotissement communal** : le SYDER est en attente de validation de la solution technique par ENEDIS. Une décision modificative est nécessaire sur le budget lotissement afin de pouvoir intégrer les charges bancaires annuelles. (délibération 03.2024)
 - o **Ex-cure** : les entreprises ont été choisies : Vincent Cassagnes Paysages pour l'aménagement de la cour, et Anthony CHEVRON pour la maçonnerie, le coût total s'élève à 24 896 € HT.
 - o **Photovoltaïques** : l'installation de panneaux photovoltaïques sur trois bâtiments communaux est validée et s'effectuera en fonction des possibilités budgétaires.
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
 - o **Conseil Municipal Enfants** : plusieurs projets seront menés en 2024 (chasse aux œufs pour Pâques, embellissement de l'abri bus à Lafay, décoration des regards d'assainissement...)
 - o **Vie du village** : prévoir l'achat de nouvelles illuminations de Noël. Réfléchir au fleurissement.
 - o **Environnement** : l'installation d'autres composteurs collectifs est à prévoir.
 - o **CCMDL** : un avis favorable à la demande d'ICPE pour INDICIA PRODUCTION a été donné. Les tarifs de l'assainissement vont augmenter. La participation des communes aux réseaux unitaires (parties eaux pluviales) est fixée à 341.01 € le Km, soit une dépense de 2008.53 € pour la commune. (délibération 04.2024)
 - o **Tourisme – CCMDL** : le projet de baignade à Hurongues est toujours en discussion. Le projet Vélorail est en attente de décision pour des dépenses liées à l'état de la ligne. Le parcours VTT présent sur la commune sera vérifié par 2 bénévoles St Genois.
- Approuve l'avenant n°1 au renouvellement de la convention de participation financière au poste de coordinateur du réseau des bibliothèques porté par la CCMDL. (délibération 05.2024)
- Entend le projet de création d'une épicerie participative par l'Alchimiste, pour lequel une réunion publique aura lieu le 28 février prochain.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 16 février 2024 à 20h30 en mairie.

Document établi le 15 janvier 2024

Le Maire,
Alexis BADOIL

